

# Commerce extérieur

Les statistiques de la Direction générale des douanes et droits indirects permettent d'estimer l'importance des mouvements internationaux de biens culturels. L'estimation repose sur la mesure des flux bruts déclarés en douane des exportations et importations définitives (non temporaires) en valeur (euros) de plusieurs catégories d'objets : les objets d'art, de collection et anciens, les ouvrages, brochures et autres imprimés (livres), les phonogrammes et vidéogrammes (phono-vidéogrammes), les journaux et publications périodiques imprimés (presse), les instruments de musique et les partitions musicales. D'autres sources (Centre national du cinéma et de l'image animée – CNC, UniFrance et Syndicat national de l'édition – SNE) permettent d'enrichir la mesure du commerce extérieur culturel.

## En 2022, les exportations d'objets d'art, de collection et anciens progressent de 20 %

Les objets d'art, de collection et anciens (tableaux, dessins, collages et mosaïques ; statues et sculptures ; gravures, estampes et lithographies originales ; objets de collection ; antiquités de plus de cent ans d'âge) constituent le premier poste d'échanges de biens culturels. Au sein de cette catégorie, en 2022, tableaux, dessins, collages et mosaïques forment la catégorie principale d'objets qui ont quitté le territoire national à destination de l'étranger (50 % du total des sorties) comme celle d'objets d'origine étrangère entrés sur le territoire national (54 % du total des entrées). En 2022, la valeur totale des sorties des objets d'art, de collection et anciens s'élève à 1,83 milliard d'euros, soit une hausse de 20 % par rapport à 2021 (tableau 1). En 2021, la progression sur un an était de 62 % en euros courants. Les entrées sur le territoire s'établissent en 2022 à 1,17 milliard d'euros. Elles progressent moins fortement, de 3 % par rapport à 2021, après une hausse de 65 % en 2020. En 2022, la hausse simultanée des exportations et des importations se traduit par un accroissement de 68 % du surplus commercial.

La progression sur un an des exportations d'objets d'art, de collection et anciens en 2022 s'explique avant tout par des hausses de 64 % des sorties vers les États-Unis, de 81 % des sorties vers le Royaume-Uni (qui pèse moins lourd que les États-Unis dans le total) et de 23 % des sorties vers Hong Kong qui sont en partie compensées par une baisse de 39 % des sorties vers la Suisse. La progression de 3 % en 2022 des importations d'objets d'art, de collection et anciens repose principalement, au regard du poids relatif des pays partenaires, sur une baisse des entrées d'origines anglaise (- 18 %) et italienne (- 54 %) qui est plus que compensée par une progression des entrées d'origine suisse (+ 29 %), américaine (+ 8 %) et argentine (+ 6 022 %)<sup>1</sup>.

Pour la période 2012-2022, les mouvements d'objets d'art, de collection et anciens vers l'étranger sont caractérisés par des oscillations, avec une tendance linéaire légèrement à la baisse et une valeur annuelle moyenne de 1,54 milliard d'euros (graphique 1). Les entrées d'objets en France connaissent une tendance à la hausse, doublant entre 2012 et 2022, et une moyenne annuelle de 820,6 millions d'euros.

1. Cette très forte progression pour les importations d'origine argentine correspond à un total importé déclaré qui passe d'un peu plus de 300 000 euros en 2021 à plus de 18 millions d'euros en 2022. Elle repose en grande partie sur l'importation en 2022 d'un tableau d'origine argentine d'une valeur déclarée très élevée.

## Hors Union européenne, États-Unis, Royaume-Uni et Suisse sont les trois premiers partenaires de la France en 2022 pour le commerce extérieur d'objets d'art, de collection et anciens

En 2022, comme l'année précédente, les sorties mesurées en valeur d'objets d'art, de collection et anciens vers les pays et territoires tiers hors Union européenne se concentrent sur trois pays : États-Unis, Royaume-Uni et Suisse. Ces trois pays cumulent 77 % des sorties du territoire national (respectivement 39 %, 23 % et 15 %). La même année, les États-Unis sont le premier pays tiers partenaire de la France à l'import avec 40 % des entrées, devant le Royaume-Uni (19 %) et la Suisse (15 %). L'Argentine se place exceptionnellement en 2022 en quatrième position des pays tiers d'origine des importations françaises, avec 1,6 % du total des entrées<sup>2</sup>.

Pour les cinq dernières années (2018-2022), les États-Unis et la Suisse sont les deux premiers pays de destination sauf en 2022, année au cours de laquelle le Royaume-Uni se classe en deuxième position derrière les États-Unis. Les deux premiers pays tiers de destination cumulent en moyenne sur la période 63 % des exportations en valeur depuis la France. Hong Kong est le troisième partenaire en 2018, 2019 et 2020, avant de passer à la quatrième place les deux années suivantes. Symétriquement, entre 2018 et 2022, les deux premiers pays tiers d'origine pour les entrées d'objets d'art, de collection et anciens sur le territoire national sont les États-Unis et la Suisse pour les trois premières années, puis les États-Unis et le Royaume-Uni pour les deux suivantes (les deux premiers pays cumulent en moyenne 70 % des entrées entre 2018 et 2022). La Suisse passe en troisième position en 2021 et 2022<sup>3</sup>.

## Une concentration des échanges intracommunautaires sur un petit nombre d'États membres de l'Union européenne

En 2022, 4 % du total des exportations d'objets d'art, de collection et anciens vers l'étranger sont à destination d'un pays de l'Union européenne. La proportion est aussi de 4 % pour les importations d'origine d'un pays de l'Union européenne. Sur les cinq dernières années (2018-2022), ces parts sont en moyenne respectivement de 8 % et 9 %.

En 2022, le total des exportations vers l'Union européenne s'élève à 75,4 millions d'euros, en baisse de 26 % sur un an. La Belgique est la première destination des exportations intracommunautaires, pour une valeur déclarée de 19 millions d'euros (25 % du total), en baisse de 40 % par rapport à 2021. Les trois États membres de destination suivants sont l'Italie (20 % du total), l'Allemagne (14 %) et l'Espagne (9 %). Près de 70 % des sorties d'objets d'art, de collection et anciens concernent ainsi seulement quatre des vingt-six États membres échangeant avec la France. En 2022, les entrées d'origine communautaire sur le territoire national s'élèvent à 48,3 millions d'euros (-22 % par rapport à 2021), soit un surplus commercial de 27 millions d'euros. Elles proviennent principalement de l'Allemagne (30 % du volume total d'échanges) et de l'Italie (27 %). Viennent ensuite l'Espagne (14 %) et l'Autriche (12 %). Plus de 83 % des importations en 2022 concernent ainsi seulement quatre États membres.

## Pour la première fois, l'espagnol en tête des principales langues de traduction du français

Après les objets d'art, les livres constituent toujours en 2022 le deuxième poste d'échanges de biens culturels. Sur un an, leurs exportations sont quasi stables en euros courants tandis que les importations enregistrent une progression de 13 % (tableau 1, graphique 1), après un rebond en 2021 pour les deux types de mouvements. Les échanges européens de produits culturels

2. En 2022, 15 % des importations françaises d'objets d'art, de collection et anciens proviennent de pays et territoires indéterminés.

3. En 2021, 16 % des importations françaises d'objets d'art, de collection et anciens proviennent de pays et territoires indéterminés.

(livres mais aussi presse, phono-vidéogrammes et partitions musicales), mesurés en valeur, peuvent comprendre les flux de productions françaises réalisées à l'étranger et de productions étrangères en France.

En 2022, les sorties de livres vers l'étranger s'élèvent à 738,3 millions d'euros contre 933,4 millions d'euros pour les entrées sur le territoire national. Le solde commercial reste négatif à l'instar des deux dernières décennies, à l'exception de l'année 2015. En 2022, 68 % du total des importations d'ouvrages, de brochures et d'autres imprimés proviennent de l'Union européenne contre 55 % des exportations. Près de 70 % des importations intracommunautaires de livres proviennent d'Italie, d'Espagne et de Belgique ; elles peuvent concerner des impressions réalisées par des éditeurs français dans ces pays puis acheminées en France et taxées de droits de douane. En matière de livres, la francophonie est un vecteur important puisque 45 % des exportations intracommunautaires sont à destination de la Belgique.

En 2022, les droits de traduction du français vers une langue étrangère de 14 342 titres sont cédés : 12 423 pour des contrats de cession (87 %) et 1 919 pour des contrats de coédition (13 %). À périmètre constant<sup>4</sup>, le nombre de cessions de droits baisse de 14 % par rapport à 2021. Les coéditions concernent quasi exclusivement les livres de jeunesse. À périmètre constant, le nombre de coéditions se réduit de 19 % par rapport à 2021. Ces évolutions illustrent une contraction de l'activité des maisons d'édition françaises à l'international. Hors coéditions, 30 % des titres cédés en 2022 concernent les bandes dessinées et 27 % les ouvrages pour la jeunesse. Les titres de fiction représentent 17 % des cessions. Comme en 2020 et en 2021, bande dessinée, jeunesse et fiction rassemblent plus de 72 % des droits cédés. En 2022, les principales langues de traduction du français sont l'espagnol, le chinois et l'italien (graphique 2). Selon le SNE, c'est la première fois que l'espagnol « arrive en tête des principales langues de traduction ».

En 2022, près de six livres sur dix traduits en français sont de langue anglaise. Les acquisitions de droits de traduction vers le français concernent des livres écrits en japonais à hauteur de 18 %, avec 61 % des bandes dessinées traduites qui sont de langue originale japonne (contre 30 % de langue originale anglaise). Les cinq langues les plus traduites (l'anglais, le japonais, l'allemand, l'italien et l'espagnol) représentent 88 % des titres traduits. En 2022, comme pour les six années précédentes, les trois segments éditoriaux les plus traduits sont les romans et la fiction romanesque (28 % des 11 185 titres traduits), la bande dessinée (26 %) et la littérature jeunesse (12 %).

### Presse française et étrangère : la plupart des échanges sont réalisés au sein de l'Union européenne

Comme en 2021, le commerce extérieur de journaux et de publications périodiques imprimées connaît en 2022 un surplus commercial, de 24,2 millions d'euros (tableau 1). En 2022, 90 % des importations proviennent de l'Union européenne contre 69 % des exportations. Près de 79 % des importations intracommunautaires proviennent des trois pays limitrophes que sont l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Plus de la moitié (52 %) des exportations intracommunautaires sont à destination de la Belgique, signe, comme pour le livre, que la francophonie est un vecteur d'échanges commerciaux<sup>5</sup>. Si, au cours de la période 2012-2022, la presse est en moyenne en léger excédent commercial (12,8 millions d'euros), les importations chutent de 56 % en euros constants entre les deux dates tandis que les exportations diminuent de 55 %. Cette double chute est corrélée sur la même période à l'évolution de la consommation effective des ménages en journaux, revues et périodiques et à celle des recettes publicitaires de la presse. En millions

4. Ne concerne que les éditeurs qui ont répondu l'année  $t$  et l'année  $t - 1$  au questionnaire du SNE.

5. En extracommunautaire, la Suisse cumule 59 % des exportations de journaux et périodiques en 2022. Vient ensuite le Canada, comme deuxième pays de destination partenaire, avec 20 % des exportations.

d'euros constants, la première baisse est de 46 % entre 2012 et 2021<sup>6</sup>, la seconde de 51 %<sup>7</sup>. La crise structurelle que connaît la presse depuis au moins deux décennies repose sur un double mouvement, directement lié à la révolution dite numérique, de baisse du nombre de lecteurs payants et de forte réduction des recettes publicitaires des annonceurs et des recettes tirées des petites annonces.

### En 2021, les recettes des films français à l'étranger baissent sur un an de 8 % contre 57 % en 2020

En 2021, le nombre de films français sortis en salle à l'étranger progresse de 10 % par rapport à l'année précédente (graphique 3)<sup>8</sup>. Cette hausse succède à une baisse de 5 % sur un an en 2019 et à une chute de 39 % sur un an en 2020, à la suite des nombreuses fermetures de salles de cinéma partout dans le monde en réponse à la pandémie de Covid-19. Ces évolutions récentes font suite à une tendance à la hausse du nombre de sorties (inédites ou ressorties) depuis plus d'une décennie, avec un taux de croissance annuel moyen de 9 % entre 2006 et 2018. Parallèlement, en 2021, les recettes en salle à l'étranger s'élèvent à un peu plus de 113 millions d'euros, en diminution de 8 % sur un an, après une chute de 57 % sur un an en 2020. En 2021, la part de marché des films français vus en salle à l'étranger ou en France dans le total des entrées mondiales (3,2 milliards d'entrées) est de 1,8 % tandis que leur part de marché dans le total des recettes mondiales (17,6 milliards d'euros) est de 2,2 %.

En 2022, sur les 8 593 longs-métrages en exploitation en salle en France hors ciné-clubs, cinémathèques ou festivals (+ 39 % par rapport à 2021), 55 % sont de nationalité étrangère<sup>9</sup>, une part proche de la moyenne calculée sur la décennie 2012-2022 (57 %). Ces films étrangers réalisent 59 % des 152 millions d'entrées payantes pour les longs-métrages (+ 62 % par rapport à 2021), soit 89,4 millions d'entrées. Parmi les entrées pour des films étrangers, 69 % correspondent à des films américains et 17 % à des films provenant de Grande-Bretagne, alors que 37 % des films étrangers projetés en 2022 sont américains, 9 % proviennent de Grande-Bretagne et 54 % sont d'une autre nationalité étrangère.

Enfin, concernant les films en vidéo physique (DVD et Blu-ray), le chiffre d'affaires s'élève à 166,5 millions d'euros en 2022 (+ 13 % par rapport à 2021), dont 21 % de films français et 55 % de films américains. Sur la période 2012-2022, ces ventes perdent près des quatre cinquièmes de leur valeur, passant de 802,3 à 166,5 millions d'euros constants. Cette chute est liée au développement des offres de vidéo à la demande et en flux par abonnement (*streaming*), conjugué vraisemblablement au maintien d'un volume important de piratages individuels en flux (*streaming illégal*), en téléchargement, par les réseaux sociaux numériques, etc.<sup>10</sup>. Entre 2012 et 2022, 79 % des ventes de vidéos physiques se portent en moyenne sur des films étrangers et 21 % du chiffre d'affaires tiré des ventes de films étrangers correspondent à des films non américains.

6. Source : Insee, comptes de la Nation, consommation des ménages. Les données pour 2022 ne sont pas disponibles au 1<sup>er</sup> août 2023.

7. Source : Irep/Observatoire de l'e-pub du SRI, Recettes publicitaires des régies. Voir le chapitre « Financement de la culture » de cet ouvrage, p. 22.

8. Les chiffres pour l'année 2022 publiés par UniFrance sont à présent disponibles : <https://www.unifrance.org/actualites/16769/bilan-2022-les-films-francais-en-salle-et-dans-les-festivals-a-l-international>

9. Pour le CNC, les films français incluent les films de production 100 % française et, pour les coproductions, les films majoritairement français et les films minoritairement français.

10. D'après l'Arcom, entre 2012 et 2022, la part des internautes de 15 ans et plus « consommateurs illicites » de biens culturels dématérialisés progresse de 10 points de pourcentage, passant de 14 % à 24 %.

**Pour en savoir plus**

- François ROUET, *Les Flux d'échanges internationaux de biens et services culturels : déterminants et enjeux*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2007-2, septembre 2007
- François ROUET, *Les Échanges culturels de la France*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2007-4, septembre 2007
- Bora EANG et Yann NICOLAS, « Mouvements internationaux », *Juris art etc.*, n° 23, avril 2015, p. 22
- *Les Chiffres de l'édition du Syndicat national de l'édition. Synthèse 2022-2023*, Paris, Syndicat national de l'édition, juillet 2023
- *Baromètres de la consommation des biens culturels dématérialisés 2022*, Paris, Arcom, décembre 2022
- *Bilan 2021. Les Films français en salle et dans les festivals à l'international*, Paris, UniFrance, novembre 2022
- *Bilan 2022. Les Films français en salle et dans les festivals à l'international*, Paris, UniFrance, octobre 2023
- *Bilan 2022*, Paris, Centre national du cinéma et de l'image animée, mai 2023

**Tableau 1 – Échanges extérieurs de produits culturels en 2022**

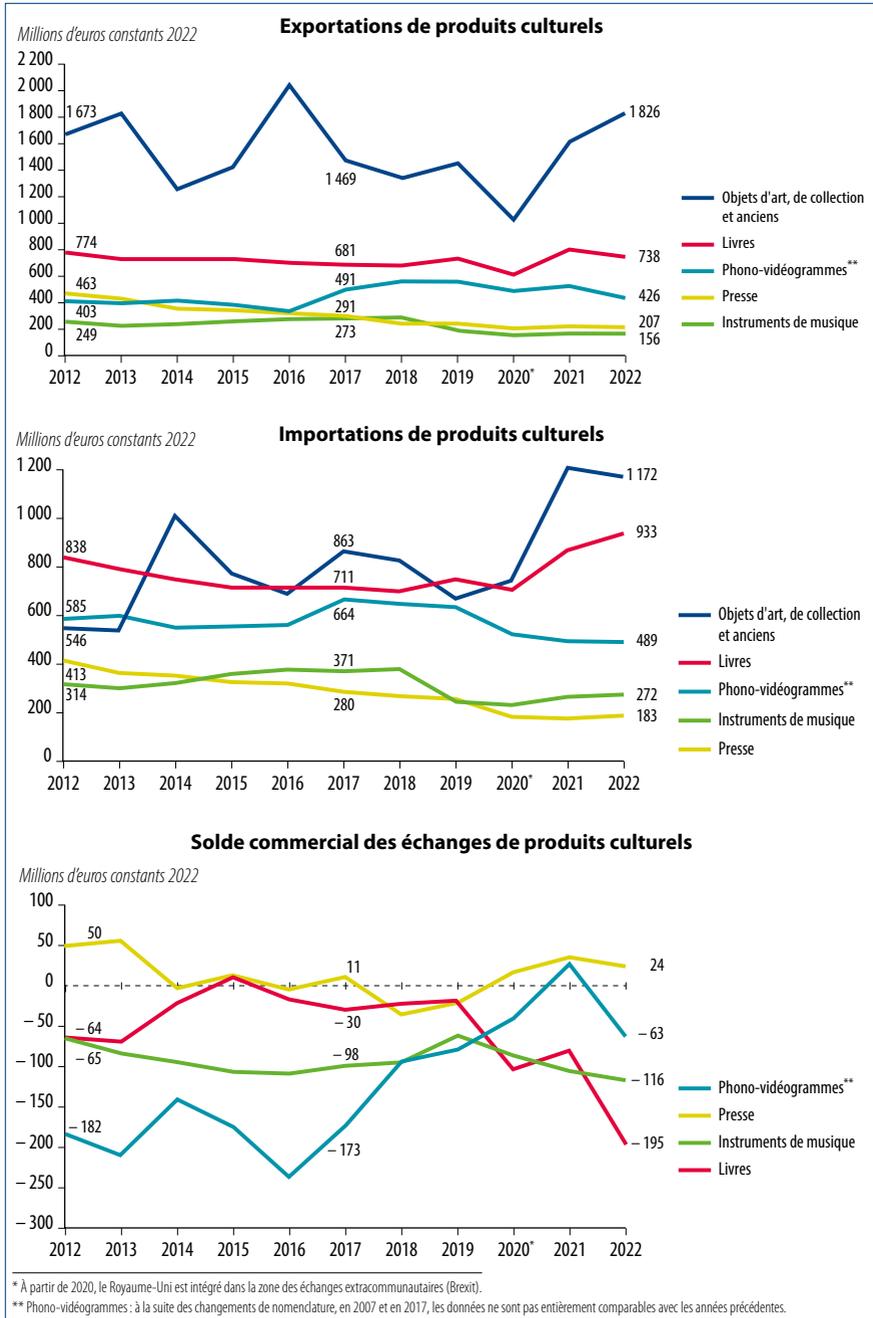
En millions d'euros courants et %

	Exportations 2022	Évolution 2022/2021 (%)	Importations 2022	Évolution 2022/2021 (%)	Taux de couverture 2022	Solde commercial	
						2021	2022
Objets d'art, de collection et anciens	1 825,7	20	1 171,5	3	1,56	388,8	654,2
Livres	738,3	- 1	933,4	13	0,79	- 75,9	- 195,1
Phono-vidéogrammes	425,9	- 13	488,5	5	0,87	25,5	- 62,6
Presse	207,3	5	183,1	12	1,13	33,3	24,2
Instruments de musique	155,5	4	272,0	9	0,57	- 99,2	- 116,4
Partitions musicales	1,4	- 31	8,8	29	0,16	- 4,7	- 7,34

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations (FAB) et celle des importations (CAF).  
Le solde commercial est la différence entre la valeur des exportations et celle des importations.

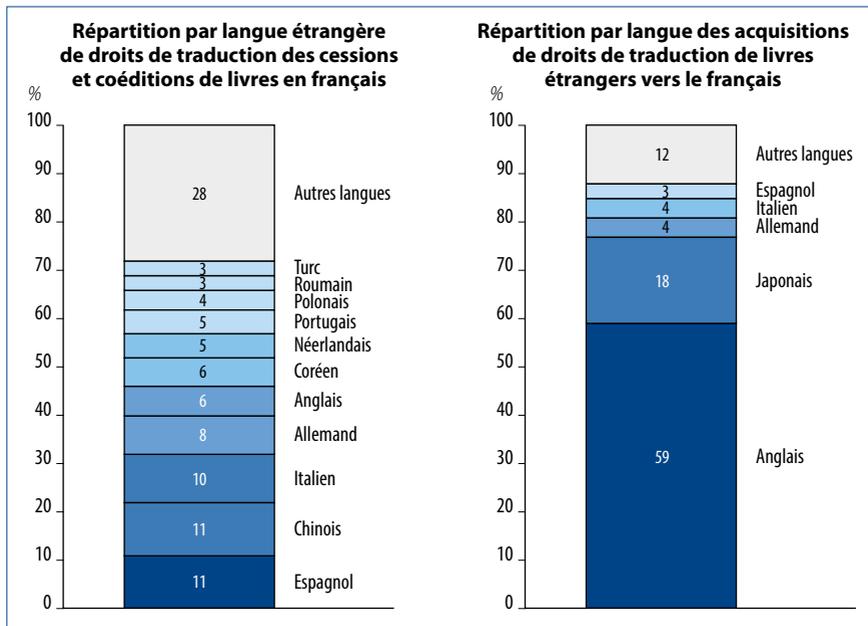
Source : Direction générale des douanes et droits indirects/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 1 – Échanges extérieurs de biens culturels, 2012-2022



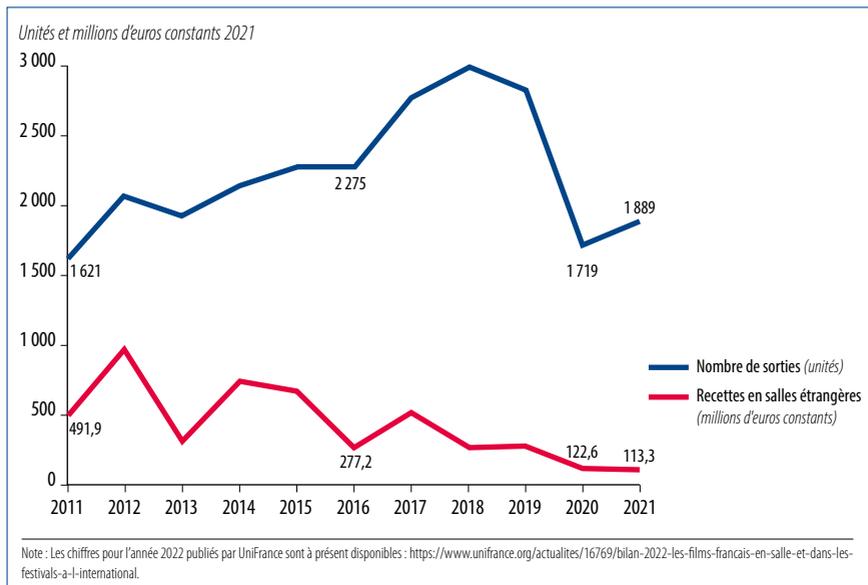
Source : Direction générale des douanes et droits indirects/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 2 – Cessions, coéditions et acquisitions de droits de traduction en 2022**



Source : SNE/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

**Graphique 3 – Diffusion des films français dans le monde, 2011-2021**



Source : UniFrance/DEPS, Ministère de la Culture, 2023